



Financement de votre entreprise : avez-vous pensé au courtage ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- En collaboration avec **Julien Daumas, Conseiller en financement, Directeur Développement, FINANCE CONSEIL**
- Dernière vérification de la fiche : 07/04/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 07/04/2020

Vous envisagez de reprendre une entreprise, vous avez un besoin de financement pour réaliser des investissements, vous envisagez de renégocier vos prêts professionnels... En règle générale, lorsqu'on évoque les besoins de financement, on se tourne naturellement vers son conseiller bancaire professionnel. Mais ce n'est peut-être pas le seul interlocuteur privilégié : avez-vous pensé à consulter un courtier en financement professionnel ? Une piste à ne pas nécessairement négliger... Pourquoi ?

Courtier en financement professionnel : quelle est sa fonction ?

Appeler votre banquier ? Que ce soit au moment de créer ou de reprendre une entreprise, ou en cours de vie de votre société, pour financer un nouvel investissement par exemple, la recherche de financement est toujours une étape clé. Naturellement, on aura tendance à se rapprocher de son partenaire bancaire historique pour négocier un financement. Mais il n'est bien sûr pas à exclure le recours à d'autres banques afin de « faire jouer la concurrence ». Et si vous faisiez appel à un courtier en financement, dont c'est justement le métier ?

Une solution alternative ? ...

{ABONNEZ-VOUS}

Pourquoi faire appel à un courtier en financement professionnel ?

Un rôle d'expert. La fonction première du courtier sera, en sa qualité d'intermédiaire, de mettre en relation un client (vous) et une banque qui prendra en charge le financement de votre opération. Spécialiste du milieu bancaire, le courtier offre plusieurs avantages : ...

Un rôle d'accompagnement...

{ABONNEZ-VOUS}